No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 1

Mercredi 04.12.13 | 46e année | No 37

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Boîtes à troc

Qui n'a pas déjà, avec un pincement au cœur, jeté un CD ou amené un livre aux vieux papiers? Ou préparé un trop grand nombre de pots de confiture à la suite d'une récolte abondante de fruits? Ces objets ou produits pourraient faire plaisir à quelqu'un. Il serait donc dommage qu'ils deviennent des déchets. Comment organiser ce lien?

L'idée a germé de recycler d'anciennes boîtes à journaux en «boîtes à troc». Des essais grandeur nature ont été concluants, notamment au Jardin anglais au printemps 2013. Pour poursuivre et élargir le mouvement, nous allons installer six «boîtes à troc» en ville de Neuchâtel. Des artistes locaux sont en train de les rendre uniques. Les emplacements ont été choisis en collaboration avec la police de proximité, les associations de quartier, le Parlement des Jeunes, des étudiants. Ce sera non seulement un lieu de troc, mais aussi un moyen d'échanger et de développer des liens entre voisins.

La mise en place est prévue dès la semaine prochaine.

Qu'on s'entende bien, les boîtes à troc sont petites et ne signalent pas du tout un nouveau lieu où déposer ses déchets encombrants! Les petits objets en bon état feront plaisir, les donneurs envoient ainsi une pensée de sympathie, les repreneurs la ressentiront autant qu'ils se réjouiront de la surprise.

Les boîtes à troc, un petit Noël permanent…

Christine Gaillard
Directrice de l'Education, de la Santé et de la Mobilité

Par un temps froid mais ensoleillé, le «Neuchâtel» a effectué la semaine dernière une entrée remarquée au port de Neuchâtel, où il passera l'hiver.

Le «Neuchâtel» de retour

Le vieux vapeur est revenu au port de Neuchâtel mercredi 27 novembre dernier depuis le chantier naval de Sugiez. Quelques finitions restent à faire, mais rendez-vous est donné au public au printemps prochain.

«C'est le grand bonheur!» Willy Schaer, président de l'association Trivapor, était aux anges, mercredi dernier. Un 27 novembre 2013 qui marque une nouvelle étape dans la vie du centenaire «Neuchâtel», que l'association a permis de rénover. Plus de trois ans après l'avoir quitté pour aller se refaire une beauté du côté de Sugiez, le vieux vapeur retrouvait le port de la ville, via un crochet par Cudrefin pour… une séance photo.

Une trentaine de curieux, la plupart membres de Trivapor, sont venus admirer l'arrivée du «Neuchâtel» nouveau sur le coup des 15h40. Repeint de près, équipé d'un moteur acheté par Trivapor en 2004, l'embarcation a fière allure. «Il reste encore des finitions à effectuer», tempère Guy Quenot, chargé de communication pour Trivapor. «Tout est vitré, mais la partie arrière n'est pas encore terminée. Tout cela se fera à quai, et ce n'est pas exclu qu'il fasse un voyage au Nid-du-Crô.»

Inauguration au printemps

Des courses-tests doivent encore être réalisées et le permis de navigation délivré par l'Office fédéral des transports. «Nous avons obtenu des autorisations pour le personnel technique et le comité de Trivapor, mais pas encore pour le public», relève Guy Quenot.

Les mécènes et donateurs étaient conviés sur l'embarcation – à quai – vendredi et samedi derniers. Le grand public est lui attendu ce samedi 7 décembre entre 10 et 15 heures, pour une journée portes ouvertes. Des navigations inaugurales auront ensuite lieu du 2 au 4 mai prochains sur les lacs de Morat, Bienne et Neuchâtel. «L'idée est de pouvoir toucher les différents ports, de saluer et remercier les communes qui nous ont aidés», annonce Guy Quenot. Rendez-vous est pris. (thn)

La Commission financière présentera lundi prochain son rapport sur le budget 2014 au Conseil général.

Un important abattage d'arbres est effectué jusqu'à la fin de la semaine au Bois du Foux.

Olivia Pedroli revient avec «A Thin Line», un quatrième album à découvrir cette fin de semaine au Pommier.

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 2

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 3

Dans ce numéro

Abattage d'arbres

Le Service des forêts de la Ville abat quelque 150 chênes d'ici à la fin de la semaine au Bois du Foux, dans le quartier du Mail. Pour des raisons de sécurité, des mesures particulières sont mises en place pour les automobilistes.

Page 4

Centre-ville en fête

Le centre-ville vivra en décembre au rythme de nombreuses animations dans l'ambiance magique de Noël. Deux silent parties, un concert d'Angie Ott et un marché des produits du terroir s'ajoutent cette année aux manifestations déjà existantes.

Page 8

Durée de stationnement harmonisée

La Ville de Neuchâtel harmonise la durée de stationnement des véhicules au sud de la zone piétonne, à une durée de 60 minutes. Les autorités entendent ainsi mieux prendre en compte les besoins des automobilistes qui se rendent au centre-ville.

Page 9

Saint-Nicolas ? Biscômes !

Les biscômes sont devenus une tradition des fêtes de fin d'année. Mais comment ces rectangles de bonheur sont-ils fabriqués ? Visite de laboratoire en compagnie de Robert Ballerstedt, biscuitier à Neuchâtel.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 11 décembre.

La Commission financière s'est abstenue d'accepter le budget 2014, faute de certitudes

Des incertitudes subsistent quant au budget 2014.

Le budget 2014 en suspens

Le Conseil général se penchera lundi prochain sur le rapport de l'exécutif concernant le budget 2014. La Commission financière s'est abstenue d'accepter le budget 2014, des incertitudes subsistant quant à la participation de l'EORéN à l'assainissement de prévoyance.ne, et la nouvelle répartition canton-communes du produit de l'impôt.

La Commission financière s'est réunie en séances plénières les 12 et 26 novembre derniers, afin de procéder à l'examen du budget 2014. Cinq sous-commissions se sont en outre réunies dans cet intervalle pour un examen plus minutieux des budgets de chaque dicastère. Les rapports des cinq sous-commissions et le rapport global ont tous été acceptés à l'unanimité.

« Une fois encore, le rapport du Conseil communal laisse entrevoir une situation financière réjouissante pour la Ville de Neuchâtel à l'horizon 2014 », se félicite la Commission financière. Un excédant de revenus de 843'800 francs est en effet prévu, pour des revenus à hauteur de 280,3 millions. La dette poursuit quant à elle sa courbe descendante pour s'établir à 316 millions de francs (9'500 francs par habitant), contre 320 millions au budget 2013. Certains commissaires ont cependant manifesté leur inquiétude, la jugeant encore trop élevée et déplorant que des efforts plus importants ne soient pas consentis pour la réduire.

Unanimité des abstentions

La Commission financière relève que des incertitudes persistent dans l'établissement du budget, en lien avec la participation de l'EORéN à l'assainissement de prévoyance.ne, ainsi que celle liées à la nouvelle répartition canton-communes du produit de l'impôt. Une nouvelle répartition des impôts des personnes morales sera en effet introduite entre le canton et les communes dès 2014. Une période transitoire de deux ans a en outre été proposée par le Conseil d'Etat après que le Conseil communal ait bouclé le budget 2014. Comme le Grand Conseil l'a acceptée, le budget 2014 sera péjoré de 5 millions de francs. Forts de ce constat, les douze membres présents de la Commission financière se sont tous abstenus de voter pour le projet d'Arrêté I concernant le budget de la Ville pour l'année 2014, préavisant néanmoins favorablement les vingt autres.

> « Les 12 membres présents de la Commission financière se sont tous abstenus de voter pour le projet d'Arrêté I concernant le budget de la Ville pour l'année 2014 »

L'augmentation du personnel – 34,17 nouveaux postes à plein temps sont prévus entre 2014-2017 – inquiète enfin la Commission financière, qui « souhaite rendre le Conseil communal particulièrement attentif à l'augmentation des charges de personnel ». Elle sera « extrêmement vigilante sur ce point à l'avenir.» Néanmoins, elle estime que « la politique du Conseil communal, ambitieuse sur les investissements, se montre adaptée à un environnement en perpétuel mouvement ». (thn)

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 4

Un important abattage d'arbres a lieu cette semaine dans le Bois du Foux

Rajeunir une forêt dans la ville

Le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel opère cette semaine un important abattage d'arbres dans le Bois du Foux, situé dans le quartier du Mail. Pour des raisons de sécurité, quelque 150 chênes seront abattus d'ici à la fin de la semaine. Des mesures de circulation et de parcage accompagnent les travaux.

Le Service des forêts opère d'importants travaux d'abattage dans le Bois du Foux, à la suite de vents violents.

Une équipe du Service communal des forêts était à pied d'œuvre lundi matin pour entamer l'abattage des arbres marqués d'un point rose dans le Bois du Foux. Située au nord du bâtiment de la Faculté des sciences sur le chemin de Chantemerle, cette forêt s'étend sur plus de 2'500 m^2. C'est une forêt dans la ville : elle apporte une touche de verdure en zone urbaine.

Arbres déstabilisés

En juin dernier, de forts vents ont cassé et déraciné plusieurs arbres dans le Bois du Foux. « Cette trouée a fragilisé la forêt. De nombreux arbres s'en sont trouvés déstabilisés », a indiqué en conférence de presse l'ingénieur forestier de la Ville, Jan Boni. Quelque temps après cet épisode, un arbre est même tombé sur les conteneurs sis sur le chemin de Chantemerle. Entouré de maisons, de routes et de lignes ferroviaires, le Bois du Foux et ses nombreux chênes fragilisés représentaient un danger. Pour des raisons évidentes de sécurité, la Ville a décidé d'abattre la quasi-totalité de cette forêt. Le bois abattu sera déchiqueté, puis utilisé comme combustible de chauffage. Au vu de la mauvaise qualité du bois, l'ingénieur forestier estime les recettes à 2'000 francs. Quant au coût total des travaux d'abattage, il se monte à 18'000 francs.

> « Nous allons laisser pousser les jeunes chênes qui recouvrent le terrain pour rajeunir naturellement le Bois »

Le bois s'est développé de manière naturelle sur la colline du Bois du Foux. Les arbres sont creux, courts, branchus et pas vraiment droits. Ils présentent de nombreux défauts et leur bois est de mauvaise qualité. « Avant, les forestiers avaient une vision économique de la forêt. Ils s'occupaient davantage des grands domaines, et délaissaient le reste à l'image du Bois du Foux », explique Jan Boni. Et de souligner : « Cette surface va rester en forêt. Nous allons laisser pousser les jeunes chênes qui recouvrent le terrain pour rajeunir naturellement le Bois. Ils vont profiter de la lumière. »

Mesures de circulation

Les travaux d'abattage ont nécessité la mise en place d'un plan de circulation. Celui-ci prévoit que le passage des véhicules sur le chemin de Chantemerle ne sera interrompu que pendant les abattages. Le parcage y sera interdit durant toute la semaine. Les riverains et autres locataires sont invités à utiliser l'étage inférieur du parking de l'ancien supermarché sur l'avenue des Portes-Rouges, le parking du Mail ou le parking privé de la Villa Lardy, sis à l'avenue du Mail 101.

Par ailleurs, les autorités communales ont informé les habitants du Mail ainsi que l'association de quartier de la tenue des travaux. Les riverains ont pu bénéficier en primeur d'une visite des lieux. (ak)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.
Jusqu'en février 2014, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIIIe siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Mardi 10 décembre, 12h15, mardi du musée, « Trois œuvres d'Edgar Degas dans le Legs Amez-Droz », conférence donnée par Lucie Girardin-Cestone.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.
Jusqu'au 15 décembre, exposition « Hors-champs ».
Jusqu'au 1er décembre, exposition « Home Sweet Home ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.
Vendredi 6 décembre, dès 16h30, Saint-Nicolas et son âne seront au MEN ! Activités pour enfants accompagnés d'un adulte, sur inscription au 032 717 85 60.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin 2014, exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup », ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Dimanche 8 décembre, 10h30, « Babe, le cochon devenu berger », film projeté en collaboration avec La Lanterne magique.
Mercredi 11 décembre, 20h, auditorium, « Des consciences privées de parole », conférence du Prof. Klaus Zuberbühler.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74, du 6 décembre 2013 au 9 mars 2014, exposition « Balades avec le Minotaure ». Vernissage jeudi 5 décembre à 18h. Ouvert me-di, de 11h à 17h.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 23 décembre, exposition Cesare Lucchini-Yves Dana, peintures, œuvres sur papier/sculptures. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 21 décembre, exposition Anastasia Voltchok, peinture à l'huile. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars 2014, exposition « Berlettes et pipolets », ouvert ma-di de 10h à 18h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 22 décembre, exposition de Ming Wong « Travaux Domestiques ». Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Divers

Temple de La Coudre (Crêt-du-Chêne 8), lundi 9 décembre à 20h, concert de chants de Noël par la chorale « Cantores Amicitiae » de Iasi (Roumanie), sous la direction du Prof. Nicolae Gisca. Entrée libre, collecte.

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 5

L'actualité culturelle

Viva Verdi !

En 2013, le monde musical célèbre le bicentenaire de la naissance de Giuseppe Verdi. Pour rendre hommage à ce grand compositeur, l'Association Vanitas s'est engagée à réaliser le projet «Viva Verdi !» du duo Graziela Valceva Fierro, mezzo-soprano et Veneziela Naydenova, piano. Le concert proposé au public ce vendredi est composé des meilleures pièces tirées de «Composizioni di camera» du grand maître italien mais aussi des mélodies de ses prédécesseurs belcantistes Rossini, Bellini et Donizetti. Le programme démontre les inspirations dans la musique vocale de Verdi et les différents liens qui les unissent avec la grande tradition italienne du XIXe siècle. La mezzo-soprano Graziela Valceva Fierro et la pianiste Veneziela Naydenova sont des amies de longue date. Interprètes de première classe, elles travaillent ensemble et se produisent en concert depuis 2009. Ce duo, singulier par son goût pour le théâtre musical et par son choix porté sur des chefs-d'œuvre incontournables et des œuvres rarement interprétées, a été invité à plusieurs manifestations musicales dont la Schubertiade de la RTS.

Théâtre du Passage, passage Max.-de-Meuron 4, vendredi 6 décembre à 20h. Entrée libre, collecte.

Danse

Samedi 7 et dimanche 8 décembre, la Compagnie Linga présentera son spectacle «RE-MAPPING THE BODY». Equipés de capteurs qui saisissent des données physiologiques, les danseurs transforment leurs mouvements en son, pour créer la musique de la pièce. Dans un univers sonore développé avec la complicité du compositeur Christophe Calpini, les artistes sondent un rapport inédit avec leur corps «augmenté» par la capacité sonore, donnant lieu à un spectacle déroutant et sans concession. Après une carrière internationale, notamment au Béjart Ballet Lausanne où ils se rencontrent, Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo fondent la compagnie Linga en 1992. Artistes associés de L'Octogone Théâtre de Pully, leur démarche a fait émerger un vocabulaire en prise avec des situations politiques et sociales, qui interroge les répercussions sur les corps, met en œuvre une écriture décalée, une danse physique, sensuelle et puissante.

ADN Association Danse Neuchâtel, rue de l'Evole 31a, samedi 7 décembre à 20h30, dimanche 8 décembre à 17h30. Renseignements et réservations: adn@net2000.ch ou 079 643 95 32.

Oratorio de Noël

Mardi 10 décembre, l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire de musique neuchâtelois, sous la direction de Steve Muriset, présentera l'Oratorio de Noël de Saint-Saëns et autres chants de Noël. Le groupe se produira en collaboration avec les chœurs mixtes de La Côtière-Engollon, la Chanson de Hauterive et le Chœur de l'Amitié de Fleurier, les chœurs d'hommes des Ponts-de-Martel et de La Chaux-de-Fonds – Le Locle, menés par Anne Rémond, Gabriel Ducommun, John Michet et Sébastien Frochaux. Gabriella Cavasino, Marie Hamard, Olivia Heredia, Rémi Ortega, Anthony Rivera assureront les solos de ce concert.

Basilique Notre-Dame, Eglise Rouge, mardi 10 décembre à 19h30. Entrée libre, collecte.

La chanteuse neuchâteloise présente ses nouvelles compositions au Théâtre du Pommier

Le fil d'Olivia Pedroli

Olivia Pedroli est de passage au Théâtre du Pommier ces 6 et 7 décembre pour un concert rare en petite formation. De quoi se préparer à la sortie de son prochain album, «A Thin Line», prévu pour 2014.

Olivia Pedroli se produit en petite formation au Théâtre du Pommier, en prévision de la sortie de «A Thin Line». • **Photo: Yann Mingard**

Ne vous inquiétez pas, il arrive. Annoncé pour cet automne, «Thread», le dernier album d'Olivia Pedroli, sortira finalement courant 2014 sous le nom de... «A Thin Line». «Il s'agit du même album. C'est moi qui ai décidé de changer de titre: la métaphore est la même (réd.: le *Fil* devient *Une Ligne Fine*), mais expliquée différemment», précise Olivia Pedroli. «Ce serait bête de vouloir aller vite pour sortir cet album après le temps pris dans sa réalisation. C'est une éloge de la lenteur.»

Enregistré à Reykjavik avec le producteur islandais Valgeir Sigurdsson, ce quatrième disque poursuit l'aventure entamée en 2009 lors de la réalisation de «The Den». Et lorsque l'on déroule le fil, un monde apparaît, cadré au départ, mais qui n'en reste pas moins fragile, mouvant. «La métaphore de la ligne représente plein de choses: une ligne de vie, que l'on se crée. C'est un chemin mais aussi une frontière, plus ou moins floue entre nos différents mondes intérieurs», pèse Olivia Pedroli.

Concert en trio

Au Théâtre du Pommier, l'artiste neuchâteloise interprétera les morceaux de cet opus accompagnée de Denis Corboz (trompette, buggle) et de Nicolas Bamberger (machines). «Le but n'est pas de reproduire exactement l'univers du disque mais de faire baigner les gens dans l'atmosphère», précise Olivia Pedroli, en perpétuelle recherche de nouvelles textures sonores. «J'aime bien l'idée que la musique s'adapte au lieu. Ainsi on ne s'endort jamais, c'est une recherche continuelle pour arranger et réarranger les morceaux.» A venir écouter en toute intimité. (thn)

Théâtre du Pommier, vendredi 6 et samedi 7 décembre à 20h30.

Chronique culturelle

Le jazz et la java

Le jazz exprime souvent la vanité de toute chose et le désespoir à noyer dans des flots de whisky. Il peut pourtant s'avérer joyeux lorsque le chorégraphe Manu Accard et son ballet lui rendent hommage. Tel fut le cas dimanche à la Maison du Concert qui accueillait le spectacle «Jazz Elements» produit par Resodanse à Neuchâtel. Ce spectacle rassemble trois chorégraphies dont celle, intéressante, de l'Américain Rick Odums. Intitulée «Voile de silence», celle-ci célèbre les femmes qui se révoltent contre le poids des traditions. L'ambiance monte d'un cran lorsque les sept créatures plutôt craquantes du Ballet Théâtre de Manu Accard dansent les différents styles de jazz, du new orleans au modern jazz en passant par le be-bop, la bossa nova et le funk. Et cela sur des airs de grands classiques interprétés sur scène par le quatuor de la stupéfiante saxophoniste Juliane Rickenmann. Bref, un spectacle pétillant que l'on verrait bien au Casino ou au Passage lors des fêtes de fin d'année et qui mettait un terme à trois jours de danse à la Maison du Concert. Trois jours durant lesquels plusieurs jeunes talents et compagnies de la place se sont partagé la scène en toute amitié. Chapeau !

Patrice Neuenschwander

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES
1938 - 75 ANS - 2013

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION
Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 7

Parlement des Jeunes

Ce n'est qu'un au revoir…

En ce mois de décembre de l'année 2013, le bureau du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel profite de l'espace qui lui est laissé dans ce journal pour transmettre ses sincères remerciements.

Parlement européen des jeunes à Neuchâtel en avril – un projet mené de front par le bureau 2013.

Chers concitoyens, chères concitoyennes, Bonsoir. Oups, navrées, nous nous sommes quelque peu laissées emporter par nos fonctions officielles – fonctions que nous quitterons d'ailleurs à l'issue de cette merveilleuse année passée en votre compagnie, et qui nous laisseront à jamais un souvenir ému. Une année, donc, pleine de surprises et de beaux moments, tant à titre personnel qu'au niveau de nos fonctions. Des séances interminables parfois, durant lesquelles montrer l'exemple et garder notre calme n'a pas été de tout repos et où nous nous sommes prises à rêver de pouvoir discuter au fond de la salle, mais surtout des moments passionnants et enrichissants passés ensemble afin de concrétiser des projets ambitieux et toujours réussis. Des instants forts, des rencontres, notamment lors du Parlement Européen des Jeunes, où nous avons fait la rencontre de jeunes venant du Portugal, d'Italie, de France, d'Allemagne, mais aussi de Suisse alémanique, région exotique s'il en est. Nous avons aussi célébré avec fierté le second anniversaire de la webradio NeuchVox, projet originaire du PJNE et devenu grand, et évidemment vécu des moments d'amitié extraordinaires – est-il utile de rappeler qu'avant d'être un organe de la Ville, le PJ est une grande famille ? Si quitter nos postes nous rend nostalgiques, nous sommes toutefois fières d'avoir acquis des compétences précieuses (notamment en termes d'expression orale, une qualité qui nous faisait à toutes défaut dès lors qu'il fallait s'exprimer en public) et surtout d'avoir eu l'opportunité de vivre de l'intérieur cette merveilleuse aventure qu'est le PJNE. Mais ne vous inquiétez pas ; on se retrouve l'année prochaine… dans l'assemblée !

Marina Palma, Jillian Blandenier, Christine Perrin
Bureau du Parlement des Jeunes

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

L'OV, Centre d'Art Neuchâtel, rue des Moulins 37, ateliers d'expression artistique pour enfants / « Le chapeau d'Hamelin » (peinture, bricolage, sculpture, etc.), portes-ouvertes, samedi 7 décembre dès 12h.

Queen Kong Club, samedi 7 décembre à 22 heures, concert électronique et électrisant d'Alix Vesper and The Magic Finger.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis : Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h ; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4e étage. Contacter le secrétariat : 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis : Seniors de 19h à 20h ; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence : 032 841 28 49.

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)
Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires, jusqu'au 12 décembre) : enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice : 032 724 77 07.

Volleyball
Maladière, Halle B, salle 4
Samedi 7 décembre à 16h30, NUC IV – VBC La Chaux-de-Fonds, 2e ligue

Unihockey
Maladière, Halle A, Salle 1-2-3
Samedi 7 décembre à 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche – UHC Genève, 2e ligue
Dimanche 8 décembre dès 10h, tournoi M16

Basketball
Halle de sport de la Riveraine
Samedi 7 décembre à 10h, MJ Basket – Del Basket, U16-F
A 12h, MJ Basket – Sion, U19-F
A 17h30, Union Neuchâtel Basket – Energy Investments Massagno, LNA

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Vendredi 6 décembre à 20h, HBC Neuchâtel – HBC Etoy, 4e ligue

Volleyball
Halle de sport de la Riveraine
Dimanche 8 décembre dès 8h, Tournoi Mini

Hockey sur glace
Patinoire du Littoral
Mardi 10 décembre à 20h, HC Université Neuchâtel – Genève-Servette HC

Patinoire du Littoral, Nouvelle halle
Samedi 7 décembre à 17h, HC Université Neuchâtel – CP de Meyrin, Moskitos A
A 20h, HC Université Neuchâtel II – HC Val-de-Ruz, 3e ligue
Dimanche 8 décembre à 17h, HC Université Neuchâtel – CP de Meyrin, Minis A
A 20h, Young Sprinters 2013 – HC Vallorbe, 4e ligue

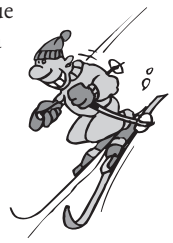

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 8

Le mois de décembre sera riche en animations au centre-ville

« Chaleureux, festif, vivant »

« Chaleureux, festif, tout simplement vivant »: c'est en ces termes que les autorités communales et les commerçants ont qualifié mercredi en conférence de presse le centre-ville. Durant tout le mois de décembre, celui-ci vivra au rythme de nombreuses animations dans l'ambiance magique de Noël. Deux silent parties, un concert d'Angie Ott et un marché des produits du terroir viennent s'ajouter aux manifestations déjà existantes. Petit tour d'horizon.

« Nous avons une ville magnifique qui mérite d'être mise en valeur », a relevé en conférence de presse Jean-Marc Boerlin, délégué au centre-ville. En vue des Fêtes de fin d'année, la Ville de Neuchâtel a renforcé les illuminations de Noël. Depuis le 2 décembre, le centre-ville brille de mille feux en particulier dans les rues de l'Hôpital et du Temple-Neuf. Certains endroits emblématiques de la ville – la place des Halles, le Banneret et sa fontaine, l'Hôtel de Ville et la Collégiale – sont également éclairés et animés. Le directeur de l'Economie, Olivier Arni, s'est réjoui de la dynamique très positive instaurée cette année entre les acteurs du centre-ville et les autorités. Il a souligné que « les actions prévues pour la fin de l'année s'inscrivent parfaitement dans la vision du programme politique de la Ville, synthétisée au travers du slogan : art de vivre et innovation. »

> « A terme, il s'agit de mettre sur pied un véritable marché de Noël au centre-ville »

Vers un marché de Noël au centre-ville

Les commerçants de l'association Neuchâtel un cœur en ville, eux aussi, ont consolidé leurs décorations de Noël en habillant leurs devantures de lanternes et de sapins de couleur fuchsia. Pro-Neuchâtel invite le public à rencontrer ce samedi 7 décembre le Saint-Nicolas et son âne. Celui-ci distribuera des cornets garnis aux enfants. Toujours à leur attention, un carrousel a été installé pour le mois de décembre à la rue de l'Hôpital. Le traditionnel marché du Coq-d'Inde, qui aura lieu du 12 au 15 décembre, sera complété cette année par un marché du terroir faisant la part belle aux produits locaux. Il se tiendra du 13 au 21 décembre à la rue du Concert derrière le Péristyle de l'Hôtel de Ville. « A terme, il s'agit de mettre sur pied un véritable marché de Noël au centre-ville », a précisé Jean-Marc Boerlin.

Evénements musicaux aux Halles

La place des Halles vibrera au son de plusieurs événements musicaux. Festi'neuch proposera deux silent parties. Le principe est simple : deux DJs s'affrontent sur scène pour faire danser le public. Munis d'un casque audio, les participants ont le choix entre deux canaux d'écoute, passant à souhait de l'un à l'autre. Gratuits et ouverts à tous, les deux événements auront lieu jeudi 19 - de 17 à 22 heures – et samedi 21 décembre – de 17 à 24 heures – par tous les temps. La chanteuse Angie Ott donnera également un concert lundi 23 à 17 heures. Les dates de ces événements musicaux coïncident avec celles des nocturnes – les magasins seront ouverts les jeudis 12 et 19 et le lundi 23 décembre jusqu'à 21h30 ainsi que le samedi 21 décembre jusqu'à 18 heures.

> « Autorités et commerçants ont mis le paquet cette année. On ne pourra pas passer à côté du centre-ville »

Par ailleurs, la ville de Neuchâtel compte déjà plusieurs animations qui reviennent chaque année. La tente de la place du Port accueillera du 7 au 15 décembre quantité d'artisans pour les traditionnelles Artisanales de Noël. Du 24 décembre à 15 heures jusqu'au 25 à 20 heures, le Péristyle de l'Hôtel de Ville sera ouvert au public pour un Noël autrement.

Faire rayonner le centre-ville

« La Ville fait beaucoup d'efforts pour faire rayonner le centre-ville », a souligné Philippe Brolly de l'Association Neuchâtel un cœur en ville. Les autorités communales disposaient cette année d'un budget de 130'000 francs pour l'embellissement du centre-ville. Auxquels s'ajoute un crédit spécial de 20'000 francs pour l'éclairage de la Collégiale. « Autorités et commerçants ont vraiment mis le paquet cette année. On ne pourra pas passer à côté du centre-ville », s'est exclamé Susanne Dändliker de Neuchâtel un cœur en ville.

La Collégiale en lumières

Le Conseil communal convie la population mercredi 11 décembre de 18 à 19 heures sur l'esplanade de la Collégiale. Un spectacle de lumières marquera la fin des travaux de la première étape de la restauration de l'édifice. Thé et vin chaud seront servis au public. La manifestation aura lieu par tous les temps.

La durée de stationnement des 22 places en épi sises le long de la rue de la Promenade-Noire est passée de 30 à 60 minutes.

Depuis le début de la semaine, la durée de

Faciliter l'ac

La Ville de Neuchâtel harmonise la durée de stationnement au sud du centre-ville. Depuis lundi, la durée de stationnement des véhicules se monte à 60 minutes sur les places situées au sud de la zone piétonne. Par cette mesure, les autorités communales entendent mieux prendre en compte les besoins des automobilistes, qui se rendent au centre-ville.

La modification du régime de stationnement concerne le secteur sud du centre-ville, qui comprend le quai Philippe-Godet, la rue de la Promenade-Noire et le sud de la place des Halles. La durée maximale de parcage est portée à 60 minutes. Elle était de 30 minutes pour les 22 places en épi sises le long de la rue de la Promenade-Noire, de 120 minutes pour les quatre places

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 9

La Ville de Neuchâtel a renforcé cette année les décorations de Noël par l'éclairage de bâtiments emblématiques à l'image de la Collégiale.

e de stationnement est unifiée au sud du centre-ville

ccès au centre-ville

situées au sud de la place des Halles et également de 120 minutes pour les 24 places du quai Philippe-Godet.

« Cette mesure vise à unifier le temps de stationnement dans l'ensemble du secteur »

Secteur de la rue Pury

Le même principe est désormais appliqué dans le secteur de la rue Pury. La durée de stationnement est portée à 120 minutes pour les sept places anciennement limitées à 30 minutes. Cette mesure vise à unifier le temps de stationnement dans l'ensemble du secteur.

« Le nouveau régime est ainsi entré en vigueur au début de la semaine »

Accès aux commerces

« Cette adaptation du régime de stationnement au centre-ville fait suite à la volonté politique d'unifier la durée de stationnement dans de mêmes secteurs, afin de favoriser l'accès aux commerces du centre-ville », indique la Direction de la sécurité dans son communiqué. Ces modifications ont été introduites après concertation avec les commerçants et le délégué au centre-ville. La Commission du plan stationnement du Conseil général a également donné un préavis favorable. Le nouveau régime est ainsi entré en vigueur au début de la semaine.

Quant aux modes de stationnement pour pendulaires – parkings P+R – et habitants, ils restent inchangés (voir encadré). Pour autant qu'ils possèdent un abonnement général CFF ou un abonnement « Onde verte », les pendulaires ont la possibilité de stationner gratuitement sur les parkings P+R répartis à l'est, à l'ouest et au nord de la ville. Pour rappel, le plan de stationnement a pour objectif de permettre à la ville de Neuchâtel de demeurer attractive tant pour ses habitants que pour les visiteurs et les clients. Il doit également inciter les pendulaires à utiliser les transports publics et la mobilité douce.

Renouvellement des macarons

La Police de la Ville de Neuchâtel rappelle aux détenteurs de vignettes autorisant le stationnement de véhicules qu'il est nécessaire de solliciter un renouvellement pour 2014. La demande peut être effectuée dès à présent auprès de la Police de la Ville, soit via son site internet www.policeneuchatel.ch, soit par courrier adressé à Police de la Ville de Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 6, 2000 Neuchâtel. La Ville de Neuchâtel délivre chaque année quelque 6'000 autorisations de stationnement sur le territoire local. Celles-ci concernent en majorité les vignettes « zone bleue », qui permettent à leur détenteur de se garer de manière illimitée dans un certain secteur. La police remet également des autorisations d'accès à la zone piétonne et des vignettes dites « spéciales », destinées à un public spécifique, tels que les conducteurs accompagnants, les médecins en services ou encore les touristes. Les tarifs restent inchangés pour l'année 2014.

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 16:08 Page 10

Le Centre culturel neuchâtelois accueille la compagnie Le Thaumatrope pour sa première création

Une expérience en immersion

Le Centre culturel neuchâtelois accueille la compagnie Le Thaumatrope pour sa première création. Le metteur en scène et plasticien lausannois Karim Bel Kacem et le réalisateur neuchâtelois Adrien Kuenzy revisitent la pièce « Blasted » de Sarah Kane. Ils proposent un spectacle en immersion au moyen d'un dispositif fait maison. Interview.

Adrien Kuenzy et Karim Bel Kacem signent leur première création avec le projet de théâtre en immersion « Blasted ».

Comment vous êtes-vous rencontré ?

Adrien Kuenzy: Karim fait du théâtre et moi je viens du cinéma. Nous avions une amie en commun, Pauline Schneider, qui joue également dans le spectacle. On s'est rencontré à l'occasion d'une pièce de théâtre. Ils avaient besoin d'un réalisateur et on a sympathisé.

Comment est née votre collaboration ?

Karim Bel Kacem: Notre projet réunit le cinéma et le théâtre. Tout s'est ajouté petit à petit. J'étais en résidence au Théâtre des Ateliers à Lyon et j'ai invité Adrien à m'y rejoindre. Nous avons choisi de travailler sur *Blasted* de Sarah Kane. Quant à la structure, nous l'avons construite en collaboration avec l'école d'architecture de Lyon. C'était il y a un an et maintenant le projet se concrétise.

En quoi consiste votre projet plus concrètement ?

K.B.: C'est un dispositif immersif avec un jeu très naturaliste, style cinéma. A la différence que les acteurs sont présents en live. Les sons et les images sont dissociés. Cela fait partie de l'expérience : si un acteur chuchote le public va l'entendre. Ce huis-clos sert à travailler à ce niveau de lecture. Notre dispositif propose un direct comme au cinéma à la différence qu'il s'agit de vraies personnes en face du public.

Votre démarche mêle théâtre et cinéma. Que s'apportent ces deux univers ?

A.K.: Le cinéma apporte son univers sonore immersif au théâtre. C'est un peu comme l'arrivée du son dans le cinéma. Cette notion du direct est primordiale. C'est aussi valable dans l'autre sens. Cette dissociation entre le son et l'image va dans les deux sens. Ce côté direct et réel apporte une proximité avec les acteurs.

K.B.: Tout se passe au niveau du son. C'est vraiment la base de notre collaboration. On n'arrivera jamais à créer autant d'images au théâtre qu'avec le son. J'ai déjà vu des compagnies mettre des millions d'euros pour recréer par exemple un faux bateau, mais cela ne permettra jamais de vivre l'expérience du Titanic. Le son est un outil incroyable. Au théâtre, il y a toujours eu ce dictat de la voix. On demande au comédien à la fois de projeter sa voix et d'incarner : c'est contradictoire. Au départ, on avait ces deux systèmes – cinéma et théâtre –, et on ne savait pas s'ils allaient s'annuler ou s'ajouter. Au terme de la résidence à Lyon, on a pu constater qu'ils s'ajoutaient.

A.K.: Cette catharsis pose la question de savoir jusqu'où l'on va. Il faut donner un rapport distancié. Si on montre une scène sensible. Il est important aussi de sortir de cette sensibilité. C'est cet aller-retour qui est important.

Comment le public va-t-il vivre ce spectacle ?

A.K.: Il va vivre les choses de manière différente du théâtre traditionnel. Tous ses sens vont s'éveiller. C'est un travail d'immersion. C'est difficile d'en dire plus, c'est tellement personnel comme expérience. Cela dépend aussi de la place du spectateur. Chaque point de vue est unique. Le rapport à la salle est différent. C'est comme dans une salle de cinéma où l'on sent les autres spectateurs : on entend les gens qui se trouvent à côté et on est dans l'espace tout autour de l'action.

K.B.: C'est un théâtre immersif. Il existe mille façons d'entrer dans un spectacle. Le public est immergé lentement. On s'invite dans la vie intérieure des gens par le son. Dans cette pièce, il n'y a rien à comprendre. On passe devant une maison, il y a de la lumière et une dispute. On suit la situation qui ne semble pas être normale. Nous avons beaucoup travaillé sur les sensations. On assiste à un événement. On vit une expérience sensible qui va reparamétrer notre rapport au monde, notre rapport au couple et au monde politique. Les personnages ont des problèmes. Le spectateur se met dans une position voyeuriste. D'un côté, une jeune fille et de l'autre un journaliste. Ils sont dans une chambre d'hôtel. On se demande pourquoi elle se retrouve dans cette situation et pourquoi elle ne s'en va pas. Le public oublie qu'il s'agit d'une fiction.

Les acteurs ont-ils dû adapter leur jeu par rapport au théâtre traditionnel ?

K.B.: Oui, c'était un peu dur au début. On est habitué au théâtre à réciter un texte et à se positionner par rapport à celui-ci. Comment redécouvrir le jeu naturaliste ? Dans l'incarnation. Les acteurs se trouvent dans cet espace clôt avec des fenêtres-miroirs. Ils n'ont donc pas à porter la charge du public. Par ailleurs, si l'acteur prend un verre, il le prend. Il doit se libérer du mécanisme théâtral qui fait que l'acteur montre qu'il prend un verre. Dans le théâtre, les comédiens se trouvent toujours dans le « comme si ». Ils ont dû traverser la partition de Sarah Kane. La direction était peut-être moins directionnelle que souvent. Ce qui est très différent, c'est que les acteurs n'ont plus ce miroir du regard du public. C'est une vraie expérience pour eux. Selon leurs retours, c'est un outil qui leur a beaucoup servi. Le fait de ne pas porter la représentation était assez jouissif pour eux. Cela nous a donné envie de lancer un projet de recherche.

A.K.: Dans le travail, c'est aussi important que le dispositif ne prenne pas toute la place. Ce ne sont pas que des lions en cage. C'est comme une sorte de contrat, une envie commune de faire cette expérience et de rester longtemps à l'intérieur.

Pouvez-vous en dire plus à propos de ce projet de recherche ?

K.B.: Nous sommes en pleine négociation. On aimerait mener ce projet de recherche en partenariat avec la Manufacture de Lausanne. L'idée est de développer ces questions interstices entre le théâtre et le cinéma. Le public a évolué. Il n'est aujourd'hui plus possible de penser le spectateur comme il y a 50 ans. Avant, les gens se rendaient le soir au théâtre pour se montrer. Aujourd'hui, les jeunes sont spectateurs toute la journée derrière leurs téléphones et tablettes. A nous de comprendre comment ça fonctionne et de réfléchir à la manière de l'invertir. Nous sommes tous touchés par la télévision. Il faut qu'on arrive aussi à toucher le public et à prendre de la distance avec ces émotions. La question est de savoir si l'on peut former des acteurs de cinéma. Pour ma part, je ne pense pas qu'il s'agisse que de charisme, mais de méthode et de travail. La présence, ça se travaille. On est en discussion avec plusieurs personnes pour développer ce travail ici sous forme d'ateliers et de colloques. On espère que ça va le faire !

Vous avez reçu le prix culturel Migros Neuchâtel-Fribourg 2013. Que représente-t-il pour vous ?

A.K.: Cela nous permet de nous projeter un peu plus dans l'avenir. C'est une bonne base pour construire des socles plus solides. Ce spectacle on l'aurait fait de toute manière, mais pas comme ça !

K.B.: Il a une influence très concrète sur notre projet. On mise sur le futur : on a acheté notre propre matériel. Nous avons aussi pu acquérir des logiciels onéreux que nous n'aurions pas pu obtenir sans ce prix. On a tout investit dans le matériel. Nous préparons déjà un spectacle pour enfants avec le même dispositif pour l'année prochaine.

Anne Kybourg

« Blasted » : du samedi 7 au jeudi 12 décembre à la Case à chocs. Dimanche 8 décembre à 20 heures en allemand. Réservations sur www.ccn-pommier.ch.

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 11

A propos...

la Ville à l'honneur

Aujourd'hui 4 décembre, le 42e président du Conseil communal de Neuchâtel de l'après-guerre deviendra le 7e Neuchâtelois à présider le Conseil fédéral ! Didier Burkhalter, après avoir siégé de 1991 à 2005 à l'exécutif de la Capitale neuchâteloise, dont il assura la présidence à trois reprises, en 1994, 1998 et 2001, est le 9e Conseiller fédéral neuchâtelois depuis l'instauration de la République en 1848. Quel honneur, Monsieur le président de la Confédération pour l'année 2014, de vous accueillir à Neuchâtel. Ce n'est donc pas par hasard que le Canton fêtera l'année prochaine le Bicentenaire de son entrée dans la Confédération et que la Ville de Neuchâtel célébrera le 800e anniversaire de la signature de la Charte de Franchises qui consacre, pour la première fois par écrit, une série de libertés accordées au peuple de Neuchâtel.

« Ce n'est pas du vin, c'est du blanc de Neuchâtel » avait ironisé René Felber fêtant son accession au Conseil fédéral en 1991. Le 4 décembre, exactement 22 ans plus tard, Didier Burkhalter ne manquera pas de boire à la santé de ses concitoyens dans l'attente, une semaine plus tard, de partager le verre de l'amitié sur le sol neuchâtelois. Bienvenue chez vous, Monsieur le président de la Confédération !

Rémy Voirol

La Ville officielle

Le Conseil général siégera lundi prochain

Budget 2014 sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 9 décembre 2013, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

13-021 – 13-203
Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant le budget de l'exercice 2014.

Rapport du Conseil communal

13-025
Rapport d'information du Conseil communal, concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissement 2014 – 2017.

Autres objets

13-609
Interpellation du groupe PLR par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « Le turbinage des eaux de la Serrière, aujourd'hui et demain ».

13-310
Motion du groupe PLR par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « La gare, plate-forme de correspondance de la Ville et du Canton : un nouveau quartier ».

13-702
Résolution interpartis des groupes PopVertsSol, socialiste et PLR par Mmes et M. Catherine Loetscher Schneider, Matthieu Béguelin et Amelie Blohm Gueissaz, intitulée « Pas de forage mettant en danger les ressources en eau potable de la Ville ».

Neuchâtel, le 20 novembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Le chancelier,**
Olivier Arni **Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.

Enquêtes publiques

Demande de Madame Fabienne Würsch Peiris, architecte à Chez-le-Bart (Atelier d'architecture Fabienne Würsch Peiris), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison d'habitation et l'isolation de ses façades 24, rue de Bourgogne, article 8987 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Claudia Zuber. Les plans peuvent être consultés du 29 novembre 2013 au 14 janvier 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Cortaillod (Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif à la rue de Sainte-Hélène, articles 793, 1328 et 1534 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Rotilio Ingénierie SA. Les plans peuvent être consultés du 29 novembre 2013 au 14 janvier 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Horaire des Patinoires du Littoral

Lundi	9h00-11h45 / 13h45-16h15
Mardi	9h00-11h45 / 13h45-16h15
Mercredi	9h00-11h45 / 13h45-16h45
Jeudi	9h00-11h45 / 13h45-16h15
Vendredi	9h00-11h45 / 13h45-16h15 / 20h15-22h15
Samedi	13h45 / 16h30
Dimanche	10h15-11h45 uniquement patinage public 12h00-13h30 uniquement hockey libre 13h45-16h30 uniquement patinage public

Le hockey libre est autorisé sur une 1/2 piste en semaine et le samedi, uniquement lorsque les deux pistes entières sont ouvertes au public. Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Soirée Casino et Réveillon au Musée d'art et d'histoire

Dans le cadre des festivités en lien avec l'exposition « Argent, jeux, enjeux », le public est invité à entrer dans la nouvelle année 2014 en s'initiant aux jeux de roulette, blackjack et poker, mais sans perdre un seul centime

mardi 31 décembre 2013

Programme :
Dès 19h : accueil et apéritif
20h30 : ouverture du buffet
20h30 - 00h30 : jeux aux tables (par K'sino Concept, Lausanne)
Tenue de soirée exigée !

Prix : Fr. 100.–.

Inscriptions à l'adresse : mahn@ne.ch avant le **vendredi 13 décembre 2013** (nombre de places limité à 100 personnes). Après réception de l'e-mail, le participant recevra un bulletin de versement à payer dans les 10 jours. Dès réception du paiement, la participation sera ensuite confirmée par email.

Les lundis des mots

Dans le cadre des manifestations mises sur pied pour son 5e anniversaire, Les Lundis des mots organisent une lecture publique

samedi 7 décembre à 18h30 au Musée d'art et d'histoire

Quatre comédiens mettront leur talent au service de textes du patrimoine et de textes contemporains d'auteurs neuchâtelois.

Les Lundis des Mots terminent cette année anniversaire en beauté en collaboration avec la Bibliothèque publique et universitaire et la Société du Livre Contemporain.

Avec la participation de Amandine Baldi, Guy Delafontaine, Frédérique Nardin et Olivier Nicola.

Entrée libre, apéritif à l'issue de la lecture.

Derniers regards sur 50 ans d'actions de Pro Natura

Neuchâtel sera la dernière étape de l'exposition de photographies créée pour le jubilé de Pro Natura. Ces images seront présentées

jusqu'au 15 décembre au Péristyle de l'Hôtel

Elles montrent le rôle prépondérant que joue l'association depuis 50 ans dans la préservation de la diversité des espèces animales et végétales.

Un petit questionnaire basé sur le contenu de l'exposition permettra à des visiteurs de gagner quelques livres de référence sur la nature neuchâteloise.

Horaire d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9h à 18h.
Samedis de 10h à 18h.
Dimanches de 14h à 18h.

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 12

La chronique « passion verte » de...

Des bonbons, pas si bons

On file à grands pas vers l'hiver, les feuilles des arbres et arbustes tombent, le jardin a des apparences fantomatiques, il n'y a plus beaucoup de couleurs. Mais c'est aussi l'occasion de voir le jardin autrement: la chute des feuilles nous dévoile l'autre forme d'un arbre. Avec de l'attention, on peut y découvrir des écorces de couleurs, de surprenantes structures, des épines, des fruits décoratifs suspendus, etc. Un arbuste qui est mis en valeur à cette saison est le Callicarpa bodinieri, l'arbre aux bonbons.

C'est un peu une aventure, de partir à la découverte de cet arbuste pas assez planté dans nos jardins. L'histoire commence vers 1864 quand Emile-Marie Bodinier est ordonné prêtre. Peu après, il part en mission en Chine, dans la province de Kouy-Théou, actuellement le Guizhou, une des provinces les plus pauvres du pays. Il y reste pendant 35 ans. Passionné par la botanique, il en profite de récolter les plantes de la région.

C'est au total plus de 3'000 espèces de plantes qui sont envoyées à l'herbier du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Vers 1900, le père Hector Léveillé s'occupera en partie des plantes découvertes par Bodinier. C'est tout naturellement qu'il nomma la nouvelle plante Callicarpa bodinieri.

On trouve plus de 150 espèces de Callicarpa, réparties en Asie, Australie, Amérique du Nord, la plupart sont des espèces tropicales. Le nom Callicarpa est tiré du grec *Kallos* = beau et *Karpos* = fruit. C'est vrai que les fruits sont d'une remarquable couleur violet, de petites billes aux reflets métalliques. Par contre, on observe rarement la floraison du Callicarpa, qui se déroule début juillet, sous forme de discrètes petites grappes de fleurs de couleurs bleu-gris. Le fruit n'est pas toxique mais il est amer et astringent, ce qui explique qu'il est rarement mangé par les oiseaux de nos régions. Par contre, la feuille et le fruit sont utilisés en médecine chinoise car ils ont une action bactéricide.

Du point de vue botanique, les Callicarpa faisaient partie de la famille des Verbénacées, mais des études récentes en phylogénétique ont révélé que les Callicarpa étaient plus proches de la famille des Lamiacées. Pour information jusqu'à maintenant en botanique, on classait les plantes par famille selon des critères morphologiques, mais maintenant avec l'ADN, on découvre les vrais liens de parenté des plantes.

A Neuchâtel, on peut voir un jeune Callicarpa bodinieri dans une allée du Cimetière de Beauregard.

Bonne découverte.

L.V.

A travers l'histoire

En 1942, l'entreprise Suchard à Serrières employait plusieurs centaines de personnes dans les différents bureaux ou fabriques. A la fin de la journée, les employés envahissaient les rues pour rentrer chez eux, parfois en prenant le trolleybus de la ligne numéro 2. A droite, on distingue une partie de l'ancienne confiserie et la passerelle la reliant au pont. Ce bâtiment, appelé « l'Orientale », a été détruit dans un incendie en octobre 1957 et reconstruit l'année suivante. Si aujourd'hui le pont Berthier est moins animé, la ligne numéro 2 y passe toujours. Photographie de E. A. Heiniger, 1942, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 13

Liaison TGV Neuchâtel-Paris

A la suite de la décision de Lyria de faire passer par Bâle la liaison TGV Lyria entre Berne et Paris, plusieurs options de remplacement pour la clientèle de Neuchâtel et de Pontarlier ont été examinées par les opérateurs et les autorités concernées de part et d'autre de la frontière.

Dès le 15 décembre prochain, les Neuchâtelois seront reliés trois fois par jour à Paris.

Trois trains RegioExpress offriront chaque jour aux habitants de la région une connexion performante pour Paris avec correspondance à Frasne sur les TGV Lyria en provenance de Lausanne. L'horaire de cette nouvelle offre couvrira l'ensemble de la journée (matin, midi et soir) et sera effectif dès l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF. Le temps de parcours sera le même qu'actuellement: moins de quatre heures.

Cette solution, qui remplace la liaison TGV Lyria directe avec la capitale française, a été mise en place grâce à l'excellente collaboration entre le Canton de Neuchâtel, la région de Franche-Comté, les CFF, SNCF et Lyria.

Renseignements et achat des billets internationaux aux guichets ou en ligne sur www.tgv-lyria.com et www.cff.ch/ticketshop.

Conférence

HabitatDurable, association des propriétaires pour l'habitat durable, organise une conférence sur le thème «L'immeuble et l'impôt, une relation d'amour-haine ordinaire?»

mercredi 11 décembre à 19 heures
à l'Hôtel Alpes et Lac
(en face de la gare)

La conférence portera sur les sujets suivants: Les impôts lors de la détention d'un immeuble, valeur locative et déductions, les impôts lors de l'acquisition d'un immeuble, impôt sur le gain immobilier, droit de mutation, taxation des plus-values immobilières ainsi qu'un aperçu de la fiscalité écologique.

Le public aura l'occasion de poser des questions et une verrée sera offerte afin de prolonger les échanges. Cette soirée sera animée par Thierry Obrist qui est chargé d'enseignement en droit fiscal suisse et international à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et effectue actuellement une recherche sur les interactions entre la fiscalité et les droits de l'homme. L'intervenant travaille également comme avocat à l'étude Walder Wyss SA à Zurich.

Entrée libre.

La Ville officielle

Election de M. Didier Burkhalter à la présidence de la Confédération

Rappelons que M. Didier Burkhalter a été élu en 1991 conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, où il a siégé jusqu'en 2005 et dont il a assuré la présidence à trois reprises, en 1994, 1998 et 2001.

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel ont l'honneur d'inviter la population à la manifestation organisée à l'occasion de l'élection de M. Didier Burkhalter à la présidence de la Confédération pour l'année 2014

Jeudi 12 décembre

Le programme des festivités est le suivant:

13h20	Départ du train spécial de Berne
14h00	Marin-Epagnier: arrêt marquant l'entrée en terre neuchâteloise. Accueil par le président du Conseil d'Etat et par le Conseil communal de La Tène
14h20	Auvernier: arrivée du train spécial et accueil par une délégation du Conseil d'Etat et par le Conseil communal de Milvignes
15h00	Allocutions au Château d'Auvernier Vin d'honneur offert à la population *16h20 départ en bateau pour Neuchâtel*
17h00	**Neuchâtel: arrivée au port et accueil par le Conseil communal de Neuchâtel**
17h20	Départ du cortège pour le Temple du Bas. Parcours: place Numa-Droz, rue de la Place-d'Armes, place Pury, rue du Seyon, rue de l'Hôpital, rue du Concert, rue du Temple-Neuf, Temple du Bas
18h00	Cérémonie officielle au Temple du Bas (sur invitation)
19h15	**Réception à la place des Halles** **Buffets de spécialités du terroir neuchâtelois et vin d'honneur offerts à la population** *Fin de la manifestation aux environs de 22 heures*

La population est cordialement invitée à venir, dès 17 heures, au port pour accueillir le nouveau président de la Confédération.

Des mesures de restriction de la circulation seront mises en place ce jour-là au centre-ville pour assurer le passage du cortège et la sécurité de la manifestation. Nous recommandons à la population d'emprunter les transports publics.

Echos

■ Lundi 2 décembre, Mme Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales à la Conférence des villes pour la mobilité lors d'un colloque sur le stationnement.

■ M. Olivier Arni, président, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances et M. Rémy Voirol, Chancelier ainsi qu'une délégation neuchâteloise, représenteront les Autorités communales à Besançon le 6 décembre pour l'inauguration du marché de Noël des villes jumelées.

■ Samedi 7 décembre, M. Thomas Facchinetti, directeur du tourisme, représentera les Autorités communales à l'inauguration des Artisanales de Noël, à Neuchâtel.

■ M. Olivier Arni, président, représentera le Conseil communal à la 15e rencontre d'ID régionS, forum citoyen, placée sous le thème «Centralisation vs décentralisation: contraintes, limites, enjeux», samedi 7 décembre à La Chaux-de-Fonds.

■ Le Conseil communal a décidé de marquer son soutien par une aide financière de Fr. 5'000.– versée à la Chaîne du Bonheur au profit des victimes du typhon qui a ravagé les Philippines.

Invitation à la population

A l'approche des fêtes de fin d'année et dans le cadre de la fin des travaux de la première étape de la restauration de la Collégiale, le Conseil communal convie la population à fêter cet événement, tout en admirant le spectacle de lumières, autour d'un verre de thé ou de vin chaud

mercredi 11 décembre,
de 18 à 19 heures
sur l'esplanade de la Collégiale
(par tous les temps)

Chants de Russie

Après un passage très remarqué l'an dernier à Môtiers, le Chœur Pokroff de Moscou fera à nouveau halte dans la région pour un concert

jeudi 12 décembre à 20 heures
à la Basilique Notre-Dame

Au programme de la soirée, pièces orthodoxes de l'Avent et de Noël ainsi que pièces folkloriques russes.

Entrée libre, collecte.

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 décembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

CAPTAIN PHILLIPS
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 20h15, VO angl s-t- fr/all je 20h15.
Acteurs: Tom Hanks, Barkhad Abdi, Barkhad Abdirahman.
De Paul Greengrass.

L'APPRENTI PÈRE NOËL ET LE FLOCON MAGIQUE
3e semaine. Pour tous sug. 6 ans.
VF me, sa/di 13h15.
Apollo 2: VF je/ve, lu/ma 15h.
De Luc Vinciguerra.

LA REINE DES NEIGES – 3D
1re semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45.
Apollo 2: me, sa/di 13h15.
De Chris Buck.

CARTEL
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Brad Pitt, Michael Fassbender, Javier Bardem.
De Ridley Scott.

IL ÉTAIT UNE FORÊT
4e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF di 11h.
De Luc Jacquet.

APOLLO 2

LAST VEGAS
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Apollo 3: ve/sa 22h45.
Acteurs: Michael Douglas, Robert De Niro, Morgan Freeman.
De Jon Turteltaub.

GRAVITY – 3D
7e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, sa/di 15h45, ve/sa 22h45.
Acteurs: Sandra Bullock, George Clooney, Ed Harris.
De Alfonso Cuarón.

LA VÉNUS À LA FOURRURE
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Emmanuelle Seigner, Mathieu Amalric.
De Roman Polanski.

APOLLO 3

RÊVES D'OR – LA JAULA DE ORO
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all me au ma 18h, 20h15.
Acteurs: Brandon Lopez, Rodolfo Dominquez, Karen Martinez.
De Diego Quemada-Diez.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE
11e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 13h30.
Acteurs: Jackson, Zahira, Samuel.
De Pascal Plisson.

AVANT L'HIVER
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Daniel Auteuil, Kristin Scott Thomas, Richard Berry.
De Philippe Claudel.

INSIDE LLEWYN DAVIS
5e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all di 10h30.
Acteurs: Justin Timberlake, Carey Mulligan, John Goodman.
De Ethan & Joel Coen.

ARCADES

THE HUNGER GAMES – CATCHING FIRE
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h15, 20h30, me, ve au di, ma 17h30, VO angl s-t fr/all je, lu 17h30.
Rex: VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth.
De Francis Lawrence.

LE HOBBIT: LA DÉSOLATION DE SMAUG – 3D
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ma 23h45.
Acteurs: Martin Freeman, Ian McKellan, Orlando Bloom.
De Peter Jackson.

BIO

LE TABLEAU NOIR
3e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
Apollo 2: VF di 10h45.
De Yves Yersin

REX

LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE!
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h30, me au ve, di au ma 20h30.
Acteurs: Guillaume Gallienne, André Marcon, Françoise Fabian.
De Guillaume Gallienne.

LA NUIT DE LA GLISSE 2013
1re semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VO s-t fr sa 20h30, di 16h.
De Thierry Donard.

LA REINE DES NEIGES – 2D
1re semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 13h30, me, sa 16h, je/ve, lu/ma 14h45.
De Chris Buck.

STUDIO

CASSE-TÊTE CHINOIS
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 14h30, 17h30, 20h15.
Acteurs: Audrey Tautou, Romain Duris, Cécile de France.
De Cédric Klapish.

CONNAISSANCES DU MONDE – VOYAGE EN PAYS CATHARE
Pas de limite d'âge.
VF je 16h, 20h.
De Guy Cousteix.

PRISONERS
9e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Hugh Jackman, Jake Gyllenhaal.
De Denis Villeneuve.

QUEEN KONG CLUB – CINÉMA MINIMUM

JUST THE WIND
Me 11.12 20h. 16 ans sug. 16 ans.
De Bence Fliegauf.

L'instantané de Stefano Iori...

... l'arbre remarquable illuminé par les Parcs et Promenades à l'avenue de Clos-Brochet 30

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Croix-Rouge Suisse (av. du 1er-Mars 2a), tél. 032 886 88 60. Service de garde de malades à domicile, tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables). Service de garde d'enfants à domicile (malades ou lors de dépannage pour les parents devant faire face à un imprévu), tél. 032 886 88 65. Service de formation et promotion de la santé, tél. 032 886 88 61 (l'après-midi).

Délégué au développement durable, permanence les jeudis de 15h à 18h. Section de l'urbanisme (fbg du Lac 3), tél. 032 717 76 75.

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), tél. 032 721 10 25, soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, etc., lundi 14h à 18h, mercredi 14h à 18h, vendredi 14h à 16h.

Drop-In, Centre d'information, de prévention et de traitement des addictions, (rue des Fausses-Brayes 5), ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h, tél. 032 724 60 10, fax 032 729 98 58, e-mail: drop-in@ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi et dimanche 7 et 8 décembre – Avent 1I

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène et avec le chœur l'Avenir de St-Blaise.

Temple du Bas: je à 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa à 18h, culte Paroles & Musique « Le sourire de Dieu » avec sainte cène. Apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 17h, célébration de Saint-Nicolas pour enfants et familles.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

bls

Informations relatives aux travaux nocturnes

Chères riveraines,
Chers riverains,

Des travaux de construction et relatifs à la caténaire
seront effectués à partir du 8/9 décembre jusqu'au 12/13 décembre 2013 durant les nuits du lu/ma et du jeu/ve

dans la zone des gares de St. Blaise-Lac – Neuchâtel

L'alimentation de la caténaire sera donc coupée et la caténaire mise à la terre. C'est pourquoi ces travaux ne peuvent être réalisés que durant les interruptions de service de la nuit. Les travaux nécessitent également l'utilisation de tracteurs et d'appareils de chantier. Nous mettrons tout en œuvre pour que les émissions sonores soient réduites au maximum.

Nous vous prions de nous excuser pour tout éventuel dérangement durant le repos nocturne et vous remercions de votre compréhension.

BLS Netz AG
District Energie Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Berne

bls

Information über Bauarbeiten während der Nacht

Sehr geehrte Anwohnerin
Sehr geehrter Anwohner

Im Bereich Bhf. St. Blaise-Lac – Neuchâtel

werden ab 9./10. Dezember bis 12./13. Dezember 2013 in den Nächten Mo/Di bis und mit Do/Fr.

Bau und Fahrleitungsarbeiten

ausgeführt.

Die Fahrleitung muss dafür ausgeschaltet und geerdet werden. Deshalb können diese Arbeiten nur während den Betriebspausen in der Nacht ausgeführt werden. Für die Bauarbeiten werden auch die dazu notwendigen Traktoren und Arbeitsgeräte eingesetzt. Wir werden alles daran setzen, die Lärmimmissionen so gering wie möglich zu halten.

Für allfällige Störungen der Nachtruhe bitten wir Sie höflich um Entschuldigung und danken für Ihr Verständnis.

BLS Netz AG
Energiebezirk Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Bern

EMERY
Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres
Ecoute et empathie pour conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Conseils personnalisés en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

Voyagez avec la coccinelle
FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA
entreprise neuchâteloise à votre service depuis 1958

Jeudi 9 janvier
Toutankhamon, exposition à Genève (car + entrée + audioguide) CHF 58.-

SPECTACLES
Dimanche 2 février 2014, spectacle à 14h30
La Revue de Barnabé à Servion Car + billet 1re cat.: CHF 101.- / AVS 91.-
Vendredi 21 février 2014, spectacle à 14h30
Sacrée Soirée (avec J.-P. Foucault) à Genève Car + billet 1re cat.: CHF 139.-
Vendredi 21 mars, spectacle à 20h30
Muriel Robin à Genève, Arena Car + billet 1re cat.: CHF 146.-
Vendredi 28 mars, spectacle à 20h30
Mimie Mathy à Genève, Théâtre du Léman Car + billet 1re cat.: CHF 146.-

VOYAGES
Du 22 au 25 février 2014
La Fête du Citron à Menton et le Mimosa à Mandelieu CHF 585.-
Du 24 au 26 février 2014
Le Salon de l'Agriculture à Paris CHF 435.-
Du 2 au 9 août 2014
L'Islande, pays des contrastes (vols aller-retour) dès CHF 3070.-

Il reste encore quelques places:
Mardi 31 décembre Réveillon dans le Jura (car + menu + musique) CHF 130.-
Mercredi 1er janvier Nouvel An (car + menu + musique) CHF 98.-
Jeudi 2 janvier Aeschi (car + menu + orchestre autrichien) CHF 79.-

Chèques REKA acceptés sur toutes nos courses
FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA • Rochefort (NE) • Tél. 032 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch • www.voyages-favre.ch

No37_04_12_2013.qxd:vivre_la_ville 3.12.2013 15:57 Page 16

Le biscuitier Robert Ballerstedt a ouvert les portes de son laboratoire à votre journal

Des biscômes pour tous les goûts

Le froid commence à piquer le visage, la Saint-Nicolas approche: il est temps de préparer les biscômes! Patron de la biscuiterie Cattin, Robert Ballerstedt a offert à votre serviteur un cours de fabrication de ces spécialités de fin d'année.

Dernier lundi de novembre, 9 heures, à Prébarreau. A peine le seuil du laboratoire de la biscuiterie Cattin franchi qu'une forte odeur de girofle nous titille les narines. Le patron Robert Ballerstedt est déjà à pied d'œuvre. Créée en 1920 par la famille Cattin, la maison a été reprise en 1984 par le confiseur de formation. «Mais j'ai toujours gardé le nom Cattin, avec le même logo et le même concept. Je n'ai rien changé, je fais 100% les mêmes recettes qu'à l'époque», précise celui-ci.

L'heure est aux préparatifs de biscômes aux amandes, l'une des trois sortes proposées, avec ceux au miel et aux noisettes. «Je fais certaines recettes de tête, mais j'ai sorti mon livre ce matin!», avoue le chef. Du miel cuit déjà sur une cuisinière à gaz. Le chef y rajoute girofle, cannelle et amandes. Le tout, amené à bonne température par le miel bouilli, est mélangé dans un pétrin avec de la farine et du bicarbonate de soude.

Robert Ballerstedt étend alors une pincée de farine sur une planche en plastique, puis y dépose la mixture à l'aide de cornes – des ustensiles en plastique servant à racler et étendre les préparations. «La pâte doit être travaillée à chaud», lance le biscuitier en l'étalant. «Elle est alors plus délicate, mais sinon on ne peut plus la laminer!»

Une fois malaxé, le mélange est donc passé au laminoir – sorte de rouleau mécanique servant à l'aplatir. La bonne épaisseur atteinte, le biscuitier découpe des rectangles en suivant… une forme en carton. «Il n'y a pas d'emporte-pièce aussi grand! Au moins c'est artisanal!»

Entre ses biscômes décorés d'ours ou de Saint-Nicolas, Robert Ballerstedt ne compte pas ses heures les semaines précédant Noël.

«Le four a faim!»

«Bidibidip bidibidip bidibidip!» La minuterie s'excite. «Nous mettons toujours deux réveils par sécurité, surtout le lundi!», souffle le chef en sortant une série de sablés du four qu'il remplace par les biscômes. Et lorsque cela ne va pas assez vite, il n'hésite pas à dire à ses employés que «le four a faim!»

«Nous commençons nos biscômes trois semaines avant la Saint-Nicolas. Pas comme les grandes surfaces, qui débutent en octobre! Nous en fabriquons, je pense, 1'000 à 1'500 pièces jusqu'à Noël, toutes sortes confondues. Depuis le 15 novembre, je n'ai plus un jour de congé. Nous faisons aussi des biscotins, des läckerlis, des pains d'épices», liste Robert Ballerstedt, qui peut compter sur sept employés – en congé lundi – et sa femme Daniela pour l'aider. Sans oublier Ilyass, qui effectue un stage jusqu'à Noël.

La minuterie retentit à nouveau. «Oh! Ils sont beaux! Des fois, vous mettez une minute de trop, et ils deviennent plus bruns!», observe Robert Ballerstedt. «La couleur a une grande importance, mais ça ne change rien au goût. C'est comme le pain: certains le préfèrent bien cuit!» «Et si ça ne l'est pas assez, ça retombe», embraye Daniela tout en coupant de la pâte à sablés.

Coups de pinceaux

L'artisan brosse dans un nuage blanc la fine couche de farine restant sur les rectangles encore chauds, puis les enduit alors au pinceau de gomme arabique, afin de les rendre brillants. «Il faut bien les laisser refroidir et sécher, sinon ça colle et on abîme le décor.» Juste doit-il encore les retirer de la plaque. «Il faut les décoller à chaud, sinon ils attachent, on a beau huiler la plaque!»

Les biscômes aux amandes une fois prêts, le chef poursuit avec ceux aux noisettes, dont la pâte a fini de poser. Il revient de la réserve avec une boule de sa préparation et un bidon de plusieurs litres de blanc d'œuf. Il en rajoute un peu dans le mélange pour l'éclaircir, puis lamine et découpe le tout.

«J'aime bien faire ceux-ci car il n'y a pas trop de manutention. La pâte au miel est plus difficile à travailler, même avec l'expérience», sourit Robert Ballerstedt en prenant un moule en bois, en forme d'ours, sur lequel il presse des rectangles de pâte. «C'était encore à M. Cattin, il commence à perdre sa forme! On trouve les mêmes à Berne.» Il donne alors au four l'une de ses quatre portion quotidienne de biscômes aux noisettes. Le biscuitier remplit ensuite une casserole avec du sucre-glace, auquel il incorpore un peu d'eau. «Toujours à l'œil!» Une fois sortis du four, il recouvre les biscômes aux noisettes de sa préparation au sucre-glace. Ne manque plus qu'à les laisser refroidir. Pour le plus grand bonheur de nos papilles.

Thomas Nussbaum

Trois questions à… Philippe Ligron, maître d'enseignement senior à la Haute Ecole Hôtelière de Lausanne et animateur de Bille en tête sur RTS La 1ère

A quand remontent les premiers biscômes?

C'est une vieille tradition germanique, dont on retrouve des traces en Alsace. Leur existence est attestée depuis le XVe siècle, déjà en lien avec les fêtes de Noël ou de la Saint-Nicolas. On fait mention du terme «biscôme» la première fois en 1541 dans le canton de Fribourg, selon le Glossaire des patois de Suisse romande. On en trouve ensuite aussi trace dans les cantons de Berne, Neuchâtel et Vaud.

Les biscômes sont symboliques des fêtes de fin d'année. D'où vient cette tradition?

A Noël, on offrait des cadeaux précieux. Avant, on recevait de la nourriture, comme des oranges – ce n'était pas des jouets en plastique comme maintenant. Les biscômes contiennent des épices, ce qui était alors symboliquement fort en termes d'opulence, de savoir-faire et de savoir-vivre.

Pourquoi retrouve-t-on aussi souvent des décorations en forme d'ours?

Les biscômes étaient décorés de glace royale. Je pense par déduction que s'ils étaient moulés, on utilisait les moules qui étaient à disposition. Dès lors, j'imagine que l'ours était en hommage à Berne. (thn)